

Économie souterraine

Par Simon Laquerre, chronique parue dans La Frontière du 21 mai 2010

Récemment, le premier ministre d'Australie a déclaré que les taxes versées par les multinationales minières n'ont pas suivi l'évolution de leurs profits. Comme plusieurs minières sont détenues par des capitaux étrangers, la hausse massive des bénéfices sort du pays. Pour remédier à la situation, le gouvernement australien a décidé de sortir au grand jour l'économie minière souterraine. Il prévoit ainsi taxer à 40 % les profits des minières sur la partie qui dépasse la juste rémunération des actionnaires. Les sommes ainsi récoltées seront investies dans les infrastructures et dans le système national de retraite.

Est-ce que le gouvernement du Québec pourrait faire de même? Pour répondre à cette question, il faudrait disposer d'un portrait d'ensemble des coûts et des bénéfices liés au secteur minier. Combien coûtent les incitatifs financiers (actions accréditatives, crédits d'impôt) versés à l'industrie minière? À combien se chiffrent les mesures d'aide destinées aux populations locales suite à la fermeture d'une mine? Les frais de surveillance du respect de la réglementation et les frais de restauration des dommages environnementaux? Le traitement des maladies contractées par les travailleurs et la population en raison de l'activité minière?

En comparaison de tous ces coûts, quelles sont les retombées positives de l'industrie minière pour la population québécoise? Combien d'emplois sont créés, combien le gouvernement reçoit-il en redevances? Il faudrait profiter de la réforme en cours de la Loi sur les mines pour exiger la vérité, rien que la vérité et toute la vérité au sujet des coûts et des bénéfices liés à l'industrie minière au Québec. Les ressources naturelles sont publiques et la population a le droit d'exiger un bilan positif.